

Revitalisation du centre-ville **Le téléphone intelligent pour payer les parcomètres**

Magog, le 27 août 2015 – La Ville de Magog a annoncé aujourd’hui que les citoyens et visiteurs qui fréquentent le centre-ville pourront désormais payer leur parcomètre avec une carte de crédit MasterCard ou Visa en utilisant leur téléphone intelligent, iPhone, Android ou BlackBerry, grâce à l’utilisation de l’application PayByPhone. La Ville tient toutefois à préciser qu’il est encore possible d’utiliser le mode de paiement traditionnel avec de la monnaie sur tous les parcomètres du territoire.

Fonctionnement de PayByPhone

Pour s’inscrire au paiement par PayByPhone, il suffit de télécharger l’application du même nom dans le App Store ou Google Play Store, selon le système d’exploitation de son téléphone et de suivre les instructions. L’inscription peut se faire à tout moment, à distance ou sur place avec son téléphone, ou encore avec un ordinateur standard par Internet.

Une fois le véhicule stationné, il faut entrer le numéro d’emplacement qui indique la localisation de l’utilisateur et le numéro de place qui est celui du parcomètre auprès duquel son véhicule est stationné. Ces numéros sont indiqués par une étiquette apposée récemment sur les parcomètres de la Ville de Magog. Pour chaque transaction, des frais de 0,35 \$ s’ajoutent au coût du stationnement qui est de 1 \$ l’heure, avec un maximum de 2 heures. Ainsi le coût maximum d’une transaction est de 2,35 \$.

Ce nouveau mode de paiement comporte plusieurs avantages. D’abord, il n’est plus nécessaire d’avoir de la monnaie sur soi. Ensuite, un message texte est envoyé avant l’expiration du temps payé pour le stationnement. Il est alors possible d’ajouter de

l'argent sans se déplacer si le temps maximum de deux heures n'a pas été atteint. Enfin, le système peut aussi délivrer des reçus sur demande.

Les avantages de PayByPhone

Diane Pelletier, conseillère municipale et coprésidente du Comité de revitalisation du centre-ville, se réjouit de cette nouveauté. « Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles manières de faciliter l'accès et la fréquentation du centre-ville, surtout en ce qui concerne le stationnement, qui est un irritant pour plusieurs. Ce système, peu coûteux à implanter et facile à utiliser, nous est apparu comme une solution temporaire idéale en attendant de moderniser les parcomètres lors des grands travaux prévus pour le centre-ville. Les clients n'auront plus à s'inquiéter d'avoir de la monnaie et les commerçants n'auront plus à leur en fournir.

Déjà, chacun des parcomètres mécaniques a été numéroté, et le système informatique des agents de stationnement a été modifié afin qu'ils puissent vérifier si le paiement de l'emplacement a été fait via PayByPhone plutôt qu'avec de la monnaie.

Nous croyons aussi que cette nouveauté permettra un meilleur roulement dans les espaces de stationnement. Les véhicules ne pourront plus stationner au-delà des deux heures maximum permises. En libérant des cases pour laisser place à d'autres véhicules, l'achalandage pourrait augmenter puisqu'il y aura plus de places disponibles. » M^{me} Pelletier a tenu à rappeler que les gens peuvent continuer à payer avec de la monnaie s'ils le désirent.

Magog est la 2^e ville au Québec à adhérer à PayByPhone et la 4^e ville à adopter un mode de paiement par téléphone cellulaire ou intelligent pour la gestion des stationnements municipaux.

À propos de PayByPhone

L'entreprise PayByPhone a été fondée il y a plus de 10 ans à Vancouver. Elle est présente dans près de 300 villes en Amérique du Nord et en Europe, dont Londres, Miami, Vancouver, San Francisco et Paris.

Ainsi les personnes qui s'inscrivent au paiement par téléphone PayByPhone peuvent l'utiliser dans toutes les villes qui ont choisi ce mode de gestion des stationnements privés ou publics. Plus de 9 millions de personnes y sont inscrites à travers le monde. Une transaction est réalisée toutes les secondes.

Pour suivre les dernières nouvelles de la démarche de revitalisation du centre-ville, tous sont invités à suivre la page Facebook à l'adresse : facebook.com/RCVMagog.

Voir page suivante un exemple des indications apposées sur tous les parcomètres.



Source : Division des communications
Ville de Magog
819 843-6501

Information : Mélissa Charbonneau
Coordonnatrice division Urbanisme et Permis
819 843-6501, poste 540

